

Dossier Suivi par :  
L'HUILLIER Pascal  
Tél : 03.83.91.85.50  
SCHMIDT Olivier  
Tél : 03.83.91.85.29  
Courriel : DR67-SES54@insee.fr  
Timbre : DR67-SES54

A l'attention de Monsieur le Maire  
4 rue de la Mairie  
57800 ROSBRUCK

Strasbourg, le 27 décembre 2021  
N°2021\_27988\_DR67-SES54

**Objet : Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité**

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. **En cette période de crise sanitaire, il est particulièrement important de disposer d'indicateurs nous permettant de connaître l'état de notre économie.**

L'enquête a lieu tout au long de l'année auprès d'un large échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains de ces logements se situent dans votre commune. Ces ménages seront interrogés par un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. La liste des enquêteurs susceptibles d'intervenir sur votre commune est jointe en annexe.

La participation à l'enquête est **obligatoire**. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêteur(rice) sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou voie de presse. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'Insee à l'adresse <https://particuliers.stat-publique.fr/eec>.

Compte tenu de la crise sanitaire, **nos enquêteurs respectent de manière stricte un ensemble de mesures, ceci afin de protéger les enquêtés et de se protéger** (voir ci-après).

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer vos services et d'appuyer de votre autorité l'enquêteur chargé de cette enquête.

Les préfetures, les gendarmeries ainsi que les occupants des logements appartenant à l'échantillon sont également avisés.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Maire, l'expression de ma consid ration distingu e.

Le directeur r gional



P/O Daniel HUET

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enqu te est reconnue d'int r t g n ral et de qualit  statistique, en application de la loi n  51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en mati re de statistiques. Elle a obtenu le visa n 2022T003EC du Ministre de l' conomie, des Finances et de la Relance, valable pour l'ann e 2022 – Arr t  en date du 26 octobre 2021.

Cette enqu te est obligatoire. En cas de d faut de r ponse, les personnes enqu t es peuvent  tre l'objet de l'amende pr vue   l'article 131-13 du code p nal.

Les r ponses   ce questionnaire sont prot g es par le secret statistique et destin es   l'Insee. Ces r ponses ainsi que les donn es obtenues par appariement avec les sources fiscales seront conserv es pendant cinq ans   compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enqu te. Elles seront archiv es au-del  de cette dur e.   tout moment, leur usage et leur acc s seront strictement contr l s et limit s   l' laboration de statistiques ou   des travaux de recherche scientifique ou historique.





Le r glement g n ral 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des donn es (RGPD) ainsi que la loi n  78-17 du 6 janvier 1978 relative   l'informatique, aux fichiers et aux libert s s'appliquent   la pr sente enqu te.

L'Insee est seul destinataire des donn es d'identification (nom et coordonn es), ainsi que les Archives de France, conform ment aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conserv es par le service producteur pendant cinq ans apr s la validation du fichier de collecte cl turant les six trimestres d'interrogation.

Les personnes enqu t es peuvent exercer un droit d'acc s, de rectification ou de limitation de traitement pour les donn es les concernant pendant la p riode de conservation des donn es d'identification. Ces droits peuvent  tre exerc s aupr s de l'Insee ([contact-rgpd@insee.fr](mailto:contact-rgpd@insee.fr)). Pour toute question relative au traitement de vos donn es, vous pouvez contacter le d l gu    la protection des donn es du minist re de l' conomie, des Finances et de la Relance ([le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr](mailto:le-delegue-a-la-protection-des-donnees-personnelles@finances.gouv.fr)). Vous pouvez si vous l'estimez n cessaire adresser une r clamation   la Cnil ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

## La charte sanitaire mise en place par l'Insee pour r aliser les enqu tes

Nos enqu teurs veillent aux gestes « barri re »,   la distanciation physique et mettent en  uvre un protocole sanitaire strict conform ment aux recommandations du Minist re de la Sant . Ils sont en particulier  quip s de masques, de gel hydro-alcoolique et de lingettes. Ils vous fourniront un masque pour l'entretien si vous n'en disposez pas.

	Pour vous prot�ger et se prot�ger, les enqu�teurs de l'Insee portent un masque et il vous est �galement demand� d'en porter un.
	Avant d'entrer � votre domicile et en sortant, les enqu�teurs de l'Insee se lavent les mains avec une solution hydro-alcoolique.
	� votre domicile, les enqu�teurs de l'Insee respectent les r�gles de distanciation. Ils n'ont pas de contact physique avec les objets vous appartenant, sauf pour s'asseoir et s'installer pour l'entretien.
	Les enqu�teurs de l'Insee ont besoin d'un espace propre et si possible ventil� pour poser leur ordinateur portable et r�aliser l'entretien.



**Liste des enquêteurs :**

Mme Laurence BELGRAND  
Mme Catherine BELLICHE  
Mme Lucile CARNUS  
Mme Corinne CHAMPEVILLE DE BOISJOLLY  
Mme Sophie EHRMANN  
Mme Agnès GLAD  
Mme Bernadette HALTER  
M Nicolas KLEIN  
Mme Céline LEBLOND  
Mme Marie-Lorraine LECLERC  
Mme Céline MONTEFRANCESCO  
M Mickaël MULLER  
Mme Lyne PAX  
Mme Ingrid PELTRE  
M Mohammed TANSAOUI  
Mme Martine TOUSSAINT  
Mme Séverine USUBELLI-CLOSSET  
Mme Isabelle VAUTRIN  
M Jean-Philippe VINOT  
Mme Tiziana VULLO

**Proposition de texte de présentation de l'enquête :**

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure :

Un(e) enquêteur(rice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Compte tenu de la crise sanitaire, l'enquêteur(rice) respectera de manière stricte un ensemble de mesures, ceci afin de vous protéger et de se protéger

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

